

Adoption du PLF 2026 : un budget très loin des enjeux de justice sociale, fiscale et environnementale

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 après utilisation de l'article 49.3 de la Constitution par le gouvernement. C'est un énième passage en force qui nie le processus démocratique, des mesures étant ajoutées dans la copie finale sans débat. Si la mobilisation des travailleurs et travailleuses fin 2025 a permis d'arracher le retrait des pires mesures, ce budget reste profondément injuste. Le gouvernement impose une cure d'austérité à l'ensemble de la population et aux services publics. Mais il trouve sans difficulté des milliards pour la Défense qui voit son budget augmenter exponentiellement.

Nos urgences sociales et vitales sont sacrifiées :

- Baisse de 300 millions d'euros le fond vert là où il faudrait 36 milliards d'euros pour limiter le réchauffement à 2° et engager la bifurcation écologique est une faute pour notre avenir commun.
- La lutte contre les violences faites aux femmes n'est pas financée à la hauteur nécessaire.
- Dans les services publics, les investissements sont en recul. Ainsi, les 1365 suppressions de postes dans l'éducation vont entraîner fermetures de classe et hausse des effectifs tandis que l'hôpital public est en état d'urgence absolue. Les collectivités territoriales qui ont des compétences importantes en matière de services publics, transports et organisation de la solidarité sont mises en difficultés et vont devoir faire des choix qui vont mettre à mal le maillage territorial.
- Rien n'est prévu pour investir dans le maintien des emplois alors que les plans de licenciements continuent de se multiplier. Dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires battent de nouveaux records.

Face à la menace de censure, le gouvernement a multiplié les effets d'annonce. Pour l'Union syndicale Solidaires, ces mesures sont très loin de répondre aux besoins réels. Elles ne compensent ni la hausse du coût de la vie, ni la précarité grandissante, ni la dégradation des conditions de travail. Elles ne répondent pas à la question centrale de l'augmentation générale des salaires. Enfin, le rétablissement d'un droit de timbre à 50 € par action prud'homale va entraver l'accès au droit en prenant toujours plus dans les poches des travailleurs et travailleuses.

En utilisant le 49.3, le gouvernement a escamoté le débat sur les recettes. Il refuse obstinément de s'attaquer aux super-profits, de conditionner les aides publiques aux entreprises ou de lutter efficacement contre la fraude fiscale. À l'inverse des choix politiques de M. Lecornu, la majorité de la population est pour taxer plus et mieux les plus riches. De l'argent il y en a !

L'Union syndicale Solidaires défend une fiscalité juste et progressive tant pour les entreprises (impôts de production, CVAE...) que pour les particuliers, les plus privilégiés continuant d'échapper massivement à l'impôt comme le reconnaissent des ministres des finances passés comme en exercice ! Il y a urgence à réparer cette injustice.

Paris, le 2 février 2026